
Procès-verbal de l'assemblée publique de la Commission permanente
du conseil municipal sur les services aux citoyens
Mardi 28 septembre 2010 à 19 h
Cégep du vieux-Montréal, 255, rue Ontario Est, Montréal

En collaboration avec le Conseil jeunesse de Montréal :

Séance du 28 septembre 2010, 19 h 00
CÉGEP du Vieux-Montréal
255, rue Ontario Est, salle 482A

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

M. Jean-Marc Gibeau, président
Arrondissement de Montréal-Nord

M. Étienne Brunet, vice-président
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

M. Ross Blackhurst
Arrondissement de LaSalle

M. Harout Chitilian
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

M. Maurice Cohen
Arrondissement de Saint-Laurent

M. Richard Ryan
Arrondissement Le Plateau Mont-Royal

Mme Michelle Zammit
Arrondissement d'Anjou

COMMISSAIRE ABSENTE :

Mme Huguette Roy
Arrondissement Le Sud-Ouest

COLLABORATEURS PRÉSENTS :

Mme Sylvie Lepage et M. Olivier Beausoleil, conseillers en développement communautaire du Service du développement et des opérations; M^e Emmanuel Tani-Moore, chef de division à la Direction du greffe; M. Jonathan Lesage, président du Conseil jeunesse de Montréal (CjM), accompagné de Mme Jessy Thermil, Mme Sophie Tremblay-Gratton, Mme Valeria Akim, Mme Julie-Maude Normandin, Mme Geneviève Gardère et M. Francis Hallin, membres du CjM, ainsi que de M. Martin Crépeau, coordonnateur du CjM.

ASSISTANCE : 35 PERSONNES

1. Ouverture de la séance

À 19 h 20, le président, M. Jean-Marc Gibeau, déclare la séance ouverte. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle et invite les commissaires à se présenter. Par la suite, il se présente à l'assemblée et décrit brièvement le mandat et le fonctionnement de la *Commission sur les services aux citoyens*.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Cohen, appuyée par le vice-président, M. Brunet, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux des assemblées des 7 et 27 mai et du 2 septembre 2009

Sur une proposition de M. Maurice Cohen, appuyée par M. Ross Blackhurst, les procès-verbaux des assemblées publiques des 7 et 27 mai et du 2 septembre sont adoptés à l'unanimité.

4. Les communications entre la Ville et les jeunes : *Information, services et participation citoyenne*

Le président, M. Jean-Marc Gibeau, expose le thème de la consultation et effectue sa mise en contexte. Il énumère également les différentes dates des séances publiques à venir dans le cadre de cette consultation et invite les participants à laisser leurs coordonnées à la table d'accueil afin que la commission puisse leur transmettre de l'information quant aux suites de cette consultation. Avant de passer la parole au président du CjM, M. Jonathan Lesage, il expose les grandes lignes du budget, du financement municipal et de la gestion d'une ville comme Montréal.

M. Gibeau invite le président du Conseil jeunesse de Montréal, M. Jonathan Lesage, à poursuivre. M. Lesage présente le CjM, son fonctionnement et ses objectifs. Il invite par la suite les participants à prendre connaissance de chacune des quatre principales questions posées aux jeunes dans le cadre de la présente consultation publique :

- *Êtes-vous en communication avec la Ville ?*
 - *Comment voulez-vous que la Ville vous informe et communique avec vous ?*
 - *Comment voulez-vous communiquer avec la Ville pour faire connaître votre point de vue sur les sujets qui vous intéressent ?*
- *Qu'est-ce qui vous interpelle en tant que jeunes citoyens montréalais ?*
- *Avez-vous accès aux informations et aux services qui vous intéressent ?*
 - *Quels sont vos besoins en matière de communication avec la Ville de Montréal ?*
 - *Information ?*
 - *Services ?*
 - *Participation citoyenne ?*
- *Avez-vous le sentiment de pouvoir faire connaître votre point de vue aux élus et d'exercer une réelle participation en tant que jeunes citoyens ?*
 - *Que suggérez-vous pour accroître la participation citoyenne des jeunes montréalais ?*
 - *De quelles façons souhaiteriez-vous pouvoir faire connaître votre point de vue aux élus ?*

Cette assemblée publique s'est déroulée à la manière d'un forum de discussion. Lors de cette première séance, la discussion a suscité 22 interventions du public. Des participants ont fait plus d'une intervention. Les questions ont été présentées et les jeunes ont été invités à exprimer leurs idées. Le CjM a animé l'échange.

Sièges réservés aux jeunes sur les différentes tables, conseils et sociétés

Mme Alanah Heffez, étudiante à la maîtrise en éducation à l'UQAM et coordonatrice de Fusion jeunesse
Mme Catherine Légaré, intervenante, Association communautaire et sportive du Centre-Sud
Mme Mélodie Roussel, directrice des programmes jeunesse au YMCA Centre-ville

Les intervenants déplorent l'absence de sièges réservés aux jeunes sur les différentes tables, conseils et sociétés où ils auraient un mot à dire. M. Harout Chitilian en profite pour annoncer que la Société de transport de Montréal réservera dorénavant un siège à un jeune sur son conseil d'administration. Bien que jugée excellente, cette annonce a généré deux principaux commentaires. D'une part, il semble qu'un seul siège ne suffit pas puisqu'un jeune de 14 ans, par exemple, ne saurait, à lui seul, représenter la diversité des intérêts des jeunes appartenant à la tranche des 12 à 30 ans. Ainsi, les participants sont d'avis que deux sièges sont nécessaires. D'autre part, on souhaite la présence de jeunes sur des comités dont les enjeux ne sont pas nécessairement liés à des dossiers jeunesse.

L'accès ouvert aux données disponibles en ligne

M. Jonathan Brun, membre de l'organisme *Montréal Ouvert*

Un groupe de jeunes, membres de l'organisme *Montréal Ouvert*, a également pris la parole pour expliquer qu'ils font la promotion de l'accès ouvert aux données contenues dans les documents municipaux disponibles en ligne. M. Brun a donné l'exemple des données relatives à l'état des patinoires, qui sont mises à jour quotidiennement et qui sont diffusées sur le portail de la Ville en période hivernale. Actuellement, les données peuvent être consultées, mais ne sont pas accessibles via les téléphones mobiles ni utilisables pour la création d'applications parce que les documents en format *pdf* sont trop lourds et ne donnent pas accès aux données qu'ils contiennent. Un accès ouvert à ces données, pourtant disponibles, permettrait, par exemple, de développer une application pour téléphones mobiles capable de diffuser de l'information relative à l'état des sites, voire à la

présence de joueurs, et ce en temps réel. M. Brun explique que plusieurs grandes villes canadiennes et américaines ont adopté une politique d'accessibilité légale à l'information municipale.

Il est également demandé de standardiser les procès-verbaux des différents conseils d'arrondissement afin de favoriser l'accès à l'information qu'ils contiennent.

L'intervention de milieu comme moyen d'éduquer à la participation citoyenne

Mme Catherine Légaré, intervenante, Association communautaire et sportive du Centre-Sud
Mme Perpétue Mukarugwiza, FEEJAD, Fondation pour l'éducation des enfants et des jeunes adultes
Mme Chloé Jutras, intervenante en travail social, stagiaire au CSSS Jeanne-Mance
Mme Aimée, étudiante au secondaire

Plusieurs participants considèrent qu'il faut éduquer les jeunes à la participation citoyenne dans les différents milieux où ils se trouvent, voire au sein même de la famille en tenant compte de la langue qui y est parlée. On a mentionné la possibilité de donner des mini-conférences aux jeunes dans les centres sportifs et de loisirs ainsi que dans les écoles secondaires, le midi, puisque ce sont des endroits qu'ils fréquentent et où ils ont du temps libre à consacrer à ce genre d'activités. On voit la pertinence d'inclure un minimum de formation à la participation citoyenne dans les différents programmes universitaires en travail social, et ce au bénéfice des futurs intervenants, ne serait-ce qu'en offrant une conférence sur le sujet. En terminant, on croit que les travailleurs de rue seraient en mesure d'inviter les jeunes à participer plus activement puisqu'ils sont en lien avec les jeunes de la rue, qui ne doivent pas être oubliés.

Présence souhaitée des élus aux événements jeunesse

Mme Mélodie Roussel, directrice des programmes jeunesse au YMCA Centre-ville

Cette intervenante constate que les élus ne se présentent pas aux différents événements jeunesse qui se déroulent dans son milieu. Elle suggère qu'une présence accrue des élus favoriserait un rapprochement entre la Ville et les jeunes.

Les médias sociaux interactifs et la publicité dans le métro ont la cote

Mme Aimée, étudiante au secondaire
M. Jonathan Brun, membre de l'organisme *Montréal Ouvert*
Mme Chloé Jutras, intervenante en travail social, stagiaire au CSSS Jeanne-Mance
M. Jérôme Lankoande, économiste
M. Simon St-Georges, président, Jeune conseil de Montréal
M. François Girard, citoyen

Les interventions sont allées dans le sens d'une présence de la Ville via une page sur chacun des différents médias sociaux; les participants disent souhaiter être « ami de la Ville » et pouvoir ainsi recevoir de l'information. On demande principalement que la bureaucratie soit allégée et que la Ville aille de l'avant en créant simplement une page visant à diffuser de l'information de la Ville avec les mots clés « *idée* », « *créer* », « *jeune* » et « *Montréal* ». Les jeunes s'attendent à observer du leadership de la part de l'Administration.

Deux participants ont dit souhaiter obtenir de l'information en ce qui concerne les arts et la culture via un site Web municipal réservé à la jeunesse.

De façon générale, les participants considèrent qu'il est important de recevoir de l'information en provenance de la Ville, voire par courriel, et ils disent le souhaiter. Un élu mentionne qu'il diffuse de l'information et lance des invitations, sur une liste d'abonnés, ce qui, dans l'ensemble, plaît aux jeunes en présence. Les jeunes ont mentionné que la publicité dans le métro ou dans le bus les rejoint. M. Brun déplore que le service téléphonique 311 montréalais soit de type unidirectionnel alors que plusieurs autres villes disposent d'un 311 bidirectionnel, ce qui permet aux citoyens d'obtenir un suivi automatisé de leurs requêtes.

Mise sur pied d'espaces de créativité pour les jeunes

M. Jérôme Lankoande, économiste

Cet intervenant croit que le site de la Ville se doit d'être plus ouvert en matière de promotion des services municipaux. De plus, Monsieur Lankoande est venu demander que la Ville mette sur pied ce qu'il appelle « des espaces de créativité ». À son avis, ce type de lieux est à même de permettre la réalisation de réelles innovations. M. Lankoande qualifie Montréal de « Ville de tous les espoirs » et aimerait voir les élus soumettre des dossiers problématiques aux citoyens en les invitant à trouver des solutions. Il ajoute que ceci aurait pour objectif de responsabiliser la population montréalaise.

Configuration des consultations publiques

Mme Alanah Heffez, étudiante à la maîtrise en éducation à l'UQAM et coordonatrice de Fusion jeunesse

La disposition de l'assemblée ne convient pas à une participante. Elle croit que la position des élus, en rangée à l'avant, et des citoyens assis en face, en rangées, rappelle beaucoup trop la configuration maître et élèves qui ne favoriserait pas les échanges, selon elle. Elle demande de repenser la configuration des consultations publiques pour les rendre plus conviviales.

La Charte Montréalaise et le droit d'initiative

M. Michael Lenczner, fondateur de *Montréal Ouvert*, *Apathy is Boring* et *Île sans fil*

M. Lenczner évalue de façon très positive l'adoption de la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*. De plus, cet intervenant explique qu'il a assisté à une conférence sur le sujet du droit d'initiative et pense que cet outil, des plus démocratique, est très porteur, et ce pour deux raisons : 1) parce les citoyens peuvent initier une consultation publique avec 5 000 signatures et 2) parce que les jeunes peuvent en être signataires dès l'âge de 15 ans.

Éducation à la participation

M. Michael Lenczner, *Montréal Ouvert*, *Apathy is Boring* et *Île sans fil*

M. Lenczner mentionne que l'organisme *Apathy is boring* offre un programme de d'éducation à la citoyenneté intitulé *Citizen factory*. M. Ryan considère que les élus ont également un rôle à jouer en matière d'éducation à la participation citoyenne.

Préoccupations quotidiennes des jeunes

En toute fin de séance, un membre du CjM, Francis Halin, vient rappeler que la réalité d'un très grand nombre de jeunes consiste à concilier les études et le travail. Compte tenu de cette double tâche au quotidien, il suggère que les jeunes ont très peu de temps à consacrer à l'exercice de leur participation citoyenne.

En conclusion, les participants à cette première séance publique sont définitivement en communication avec la Ville et participent activement en tant que citoyens montréalais. Ils souhaitent communiquer avec la Ville via les médias sociaux. L'éducation à la participation citoyenne par les intervenants de milieux dans les lieux fréquentés par les jeunes est clairement ressortie comme l'un des meilleurs moyens de favoriser leur participation. La *Charte montréalaise des droits et responsabilités* et le droit d'initiative sont perçus comme des outils des plus démocratiques qui favorisent la participation citoyenne. Deux éléments en lien avec la participation des jeunes ont fait l'objet de revendications claires : l'accès ouvert aux données municipales et la mise sur pied de centres de créativité. De plus, on demande de repenser la configuration des consultations publiques afin de favoriser la participation et le sentiment d'égal à égal des citoyens par rapport aux élus. Finalement, on souhaite la présence de jeunes sur un plus grand nombre de comités, de tables, de conseils et de société dont les enjeux ne sont pas nécessairement relatifs à la jeunesse. On souhaite que les jeunes soient invités à participer aux décisions dans les différentes sphères d'activités sociales où des décisions se prennent.

5. Ajournement de la séance

Le président, M. Jean-Marc Gibeau, remercie l'assemblée pour sa participation. Il remercie également M. Jonathan Lesage, le président du CjM, et Mme Jessy Thermil pour leur excellent travail d'animation. En terminant, il remercie les membres et les représentants du CjM en présence ainsi que les commissaires.

Le président rappelle les différentes dates des prochaines séances publiques avant d'ajourner la séance à 21 h 15 sur une proposition de M. Richard Ryan, appuyée par M. Harout Chitilian.

Séance du 6 octobre 2010, 19 h 00
CÉGEP André-Laurendeau, 1111, rue Lapierre, salle des Pas Perdus

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

M. Jean-Marc Gibeau, président
Arrondissement de Montréal-Nord

M. Ross Blackhurst
Arrondissement de LaSalle

M. Harout Chitilian
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Mme Huguette Roy
Arrondissement du Sud-Ouest

M. Richard Ryan
Arrondissement du Plateau Mont-Royal

Mme Michelle Zammit
Arrondissement d'Anjou

COMMISSAIRES ABSENTS :

M. Étienne Brunet, vice-président
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

M. Maurice Cohen
Arrondissement de Saint-Laurent

COLLABORATEURS PRÉSENTS :

M. Jonathan Lesage, président du Conseil jeunesse de Montréal (CjM), accompagné de trois membres du CjM, M. Michael Wiseman, Mme Geneviève Gardère et Mme Julie-Maude Normandin, ainsi que de M. Martin Crépeau, coordonnateur du CjM. M^e Emmanuel Tani-Moore, chef de division à la Direction du greffe, était également présent.

ASSISTANCE : 12 personnes

6. Reprise de l'assemblée

À 19 h 18, le président, M. Jean-Marc Gibeau, annonce la reprise de l'assemblée ajournée le 28 septembre dernier à 21 h 15. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle et invite les commissaires à se présenter. Par la suite, il se présente à l'assemblée et décrit brièvement le mandat et le fonctionnement de la *Commission sur les services aux citoyens*.

7. Les communications entre la Ville et les jeunes : *Information, services et participation citoyenne*

Le président, M. Jean-Marc Gibeau, expose le thème de la consultation et effectue sa mise en contexte. Il énumère également les différentes dates des séances publiques à venir dans le cadre de celle-ci, puis invite les participants à laisser leurs coordonnées à la table d'accueil afin que la commission puisse leur transmettre les suites de la consultation. Avant de passer la parole au président du CjM, M. Gibeau effectue un bref compte rendu des propos tenus par les jeunes lors de la première séance publique tenue dans le cadre de cette consultation.

M. Gibeau invite le président du Conseil jeunesse de Montréal, M. Jonathan Lesage, à poursuivre la présentation. M. Lesage présente le CjM, son fonctionnement et ses objectifs. Comme ceci a été fait lors de la première séance, il invite les participants à prendre connaissance de chacune des quatre principales questions posées aux jeunes dans le cadre de la présente consultation publique.

Lors de cette deuxième séance, la discussion a suscité plusieurs interventions de la part

des huit participants. La plupart des participants ont fait plus d'une intervention. Cette assemblée publique s'est déroulée à la manière d'un échange. Les questions ont été présentées et les jeunes ont été invités à exprimer leurs idées. Jonathan Lesage, président du CjM, ainsi que Michael Wiseman, membre, ont animé l'échange.

L'éducation à la participation citoyenne

M. Marc-Étienne Dagesse, Étudiant à l'UQAM
M. Nicolas Daoust, Étudiant au CÉGEP André-Laurendeau

Deux participants ont mentionné la nécessité d'éduquer les jeunes à la participation citoyenne dans le cadre de leur formation scolaire. Selon eux, des liens se doivent d'être faits entre les différents paliers gouvernementaux et le ministère de l'Éducation du Québec.

Présence souhaitée des élus aux événements jeunesse

M. Marc-Étienne Dagesse, Étudiant à l'UQAM
M. Nicolas Savaria-Prévost, permanent de l'AGÉCAL (association étudiante)

À l'instar des participants à la première soirée, les jeunes ont déploré l'absence remarquée des élus locaux des différents événements jeunesse auxquels les jeunes les convient.

Les médias sociaux

M. Dany Plante, étudiant au CÉGEP André-Laurendeau
M. Joël Gagnon-Bernier, étudiant au CÉGEP André-Laurendeau

Deux jeunes insistent sur la nécessité de faire circuler de l'information via une page facebook pour rejoindre les jeunes qui, comme eux, ne s'intéressent pas nécessairement pas à la politique municipale et qui ne lisent pas les journaux.

Une campagne publicitaire pour Montréal et ses élus

M. Marc-Étienne Dagesse, Étudiant à l'UQAM
M. Renaud Bélanger-Wilson, étudiant au CÉGEP André-Laurendeau
M. Joël Gagnon-Bernier, étudiant au CÉGEP André-Laurendeau

Trois participants sont d'avis que la Ville a bien besoin d'une campagne de publicité positive afin de redorer son blason et celui de ses élus en faisant contrepoids aux effets des différentes campagnes publicitaires menées récemment par les différents syndicats. Ils sont d'avis que si les syndicats d'employés peuvent se payer de telles campagnes, la Ville a également les moyens de le faire et qu'elle en a le devoir.

Configuration des consultations publiques

M. Marc-Étienne Dagesse, Étudiant à l'UQAM

Contrairement au commentaire reçu le 28 septembre dernier à l'effet que la configuration des consultations publiques aurait intérêt à changer pour adopter une configuration traduisant davantage le statut égalitaire des élus par rapport à la population, les jeunes en présence sont plutôt d'avis que l'institution doit conserver son image, qu'elle n'a pas à développer une image « cool ». Ils disent avant tout souhaiter observer la performance de l'institution.

Des quichet municipaux jeunesse

Marc-Étienne Dagesse pense que la Ville aurait intérêt à installer des points de service jeunesse dans les CÉGEP tant pour diffuser de l'information municipale que pour offrir des services tels que la récupération des piles, des cartouches et des téléphones cellulaires.

En conclusion, les participants à cette deuxième séance publique souhaitent être davantage en communication avec la Ville et veulent participer plus activement en tant que citoyens montréalais. Ils ne demandent qu'à ce qu'on leur expose des enjeux municipaux d'intérêt. Ils font également le constat d'un manque d'éducation à la participation citoyenne de la population en général, mais principalement des jeunes. Ils ne sont pas unanimes en ce qui concerne la communication via les médias sociaux; ils souhaitent cependant qu'on leur renvoie une image positive de la Ville et des élus dans les médias (journaux et télévision). Le besoin pour les jeunes de recevoir une éducation citoyenne est clairement ressorti comme l'un des principaux enjeux de la participation des jeunes.

8. Ajournement de la séance

Le président, M. Jean-Marc Gibeau, remercie l'assemblée pour sa participation. Il remercie également M. Jonathan Lesage, le président du CjM. En terminant, il remercie les membres et les représentants du CjM en présence ainsi que les commissaires.

À 21 h 20, le président rappelle les différentes dates des prochaines séances publiques avant de procéder à l'ajournement de la séance. Sur une proposition de Mme Michelle Zammit, appuyée par M. Richard Ryan, la séance est ajournée au jeudi 14 octobre prochain à 19 h 00.

Séance du jeudi 14 octobre 2010, 19 h 00
Bibliothèque de Saint-Léonard
8420, boulevard Lacordaire, rez-de-chaussée

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

M. Jean-Marc Gibeau, président
Arrondissement de Montréal-Nord

M. Ross Blackhurst
Arrondissement de LaSalle

M. Harout Chitilian
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

M. Maurice Cohen
Arrondissement de Saint-Laurent

Mme Huguette Roy
Arrondissement du Sud-Ouest

M. Richard Ryan
Arrondissement du Plateau Mont-Royal

Mme Michelle Zammit
Arrondissement d'Anjou

COMMISSAIRE ABSENT :

M. Étienne Brunet, vice-président
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

COLLABORATEURS PRÉSENTS :

M. Jonathan Lesage, président du Conseil jeunesse de Montréal (CjM), accompagné de Mme Claudia Lacroix-Perron, M. Jean-Sébastien Lascary, M. David Nguyen, Mme Julie-Maude Normandin, M. Julien Trépanier-Jobin, tous membres du CjM, et de M. Martin Crépeau, coordonnateur du CjM.

ASSISTANCE : 18 personnes

9. Ouverture de la séance

À 19 h 18, le président, M. Jean-Marc Gibeau, ouvre la séance ajournée le 6 octobre dernier à 21 h 20. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle et invite les commissaires à se présenter. Par la suite, il se présente à l'assemblée et décrit brièvement le mandat et le fonctionnement de la *Commission sur les services aux citoyens*.

10. Les communications entre la Ville et les jeunes : *Information, services et participation citoyenne*

Le président expose le thème de la consultation et effectue sa mise en contexte. Il énumère également les différentes dates des séances publiques à venir dans le cadre de celle-ci, puis il invite les participants à laisser leurs coordonnées à la table d'accueil afin que la commission puisse leur transmettre les suites de la consultation. Avant de passer la parole au président du CjM, M. Gibeau effectue un retour sur les propos tenus par les jeunes lors de la première séance publique tenue dans le cadre de cette consultation.

M. Lesage présente le CjM, son fonctionnement et ses objectifs. Il invite par la suite les participants à prendre connaissance de chacune des quatre principales questions posées aux jeunes dans le cadre de la présente consultation publique.

Lors de cette troisième séance, les questions ont suscité plusieurs interventions de la part des participants en présence. Certains participants ont fait plus d'une intervention. Cette assemblée publique s'est déroulée à la manière d'un échange. Les questions ont été présentées et les jeunes ont été invités à exprimer leurs idées. Le président du CjM a animé l'échange.

Êtes-vous en communication avec la Ville ?

M. Steve Demers
M. Pierre-Michel Jean-Louis
M. Julien Trépanier-Jobin, membre du conseil jeunesse

M. Demers dit être très peu en contact avec la Ville. Il croit que pour exercer une participation citoyenne, on doit avoir une motivation personnelle. Il ajoute qu'il n'aurait pas su qu'il y avait une consultation publique ce soir s'il n'en avait pas été informé via une chaîne amicale de courriels. Il croit qu'il existe une barrière psychologique dans la tête des jeunes et que ceux-ci éprouvent une certaine gêne à entrer en contact avec les élus.

M. Trépanier-Jobin mentionne l'importance de travailler tant sur le message que sur le canal. Il fait la promotion des interrelations pouvant être établies entre Wikipedia et des blogs.

M. Pierre-Michel Jean-Louis demande pourquoi les jeunes devraient souhaiter communiquer avec la Ville. Il questionne l'intérêt, l'objectif, voire la pertinence de le faire.

M. Pierre-Michel Jean-Louis considère également que l'offre de services aux jeunes n'est pas toujours attrayante, voire adaptée. Il est d'avis que la recherche d'emploi se fait d'abord sur les sites communautaires parce que, d'après son expérience, l'information est très difficile à retrouver sur le site de la Ville. D'autres participants sont d'avis que la Ville devrait annoncer ses emplois sur les différents sites communautaires (Craig's list et Kijiji). Il explique que l'information de la Ville aurait intérêt à être inter reliée et bien référencée sur Google. Il ajoute que la Ville doit voir à être présente sur ces sites afin d'optimiser les résultats de recherche sur Internet.

Accès aux services et sentiment d'appartenance à la Ville

Mme Lacroix-Perron, membre du CjM, indique que les jeunes qui travaillent dans les camps de jour de la Ville le font parce qu'ils y ont développé un sentiment d'appartenance tout au long de leur fréquentation en tant qu'usager.

Accès à l'information

Mme Julie-Maude Normandin, membre du CjM, déplore que les cahiers de loisirs ne soient souvent pas disponibles en format pdf sur les sites Internet des arrondissements alors que la version papier est distribuée aux résidents. Aussi, les emplois qui intéressent les jeunes doivent être communiqués aux services de placement étudiant.

Participation citoyenne

M. Simon Koci
M. Jonathan Pilote-Gauthier, membre du comité des usagers des Centres jeunesse de Montréal

Jonathan Pilote-Gauthier croit que la formule de consultation aurait intérêt à être moins protocolaire et à se rendre dans les agoras d'école pour atteindre leur but. Il pense que les élus devraient aller rencontrer les jeunes dans leurs milieux de vie. Il mentionne l'importance d'impliquer les organismes jeunesse qui peuvent tenir ce genre de forum de consultation.

M. Simon Koci suggère de faire un compte rendu des avancées réalisées suite aux différentes consultations effectuées auprès des jeunes. Il est d'avis que l'on doit faire une meilleure promotion du suivi des consultations.

Image de la Ville et sentiment d'appartenance des jeunes

M. Simon Koci
M. Steve Demers
M. Oscar Lucin Ortiz Munoz, Élève de l'école secondaire Saint-Exupéry et cadet de l'air

M. Koci est d'avis que l'on doit redorer l'image de la Ville. Il suggère d'identifier les différentes catégories de lieux à l'aide de la rosace (verte pour les parcs, bleue pour les plans d'eau et jaune pour les immeubles patrimoniaux, etc.) afin de marquer la relation entre le territoire et celui qui l'habite dans une stratégie de donner à Montréal une image de marque (*branding urbain*) tel que ceci se fait à New-York, par exemple.

M. Steve Demers, quant à lui, considère qu'il faut court-circuiter la bureaucratie, qu'il faut être efficace, qu'il faut prendre des actions concrètes pour que ça fonctionne. À son avis, le sport, la musique et l'art sont des éléments qui attirent indéniablement les jeunes. Il explique qu'en Nouvelle-Orléans, la musique réunit les gens dans la rue avec des musiciens à tous les coins de rue. Il ajoute que la Ville de Bogota est un excellent exemple en matière de graffiti. Enfin, il explique qu'à Rio de Janeiro, il y a des équipements de conditionnement physique le long des plages et que ces différents éléments permettent de réunir les gens dans la Ville et de créer un réel sentiment d'appartenance.

M. Trépanier-Jobin dit que, par expérience, il est très difficile, même pour le CjM, d'utiliser ce symbole graphique. Il demande si la Ville ne pourrait pas se permettre de faire quelques folies contrôlées. Il invite l'administration à oser innover.

Michel-Pierre Jean-Louis est d'avis qu'il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup de jeunes dans une salle parce que l'effet d'entraînement opère et si un jeune a une bonne expérience avec la Ville, il le fera savoir à ses amis.

Innover pour créer un portail jeunesse Montréal

Jean-Sébastien Lascary explique que pour avoir travaillé sur le site web du CjM, l'information n'est pas facile à trouver sur le site Web de la Ville. Il considère également que les fonctionnaires sont particulièrement frileux lorsqu'il s'agit de la diffusion de l'information. Il croit que l'information doit être lancée dans un lieu (informatique) disponible à la consultation. Il conclut en mentionnant que le portail jeunesse du SPVM est très bien conçu et que c'est là un exemple à suivre.

Des élus plus près des jeunes

M. Oscar Lucin Ortiz Munoz suggère que les élus aillent rencontrer les jeunes lors de leurs activités, au sein des cadets, par exemple, pas seulement pour des événements de remise de médailles où il n'y a pas de réels échanges. Il est d'avis que les élus doivent créer des occasions moins protocolaires pour rejoindre réellement les jeunes. Il pense que la Ville doit offrir plus d'activités dans les écoles et qu'elle doit faire ce qu'il faut pour rejoindre les jeunes visés.

Consulter les jeunes sur d'autres enjeux

M. Koci dit qu'il faut tirer profit de la grande connaissance du territoire que les jeunes détiennent, qu'il faut les consulter sur ces enjeux.

Délégués jeunesse en arrondissement

Jonathan Pilote-Gauthier demande s'il y a un conseiller jeunesse à la Ville. Il demande à savoir s'il a un bureau ou un kiosque. Le conseiller Chitilian répond qu'il est le conseiller responsable des dossiers jeunesse et que tout le monde est bienvenu à son bureau. Il dit ne refuser aucune demande de rencontre. Jonathan Pilote-Gauthier dit venir de l'Est et se diriger de plus en plus vers le centre, et ce pour deux raisons bien simple : le transport et la culture. À Anjou, dit-il, la culture jeunesse n'est pas aussi ciblée que dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Il croit que la mise sur pied d'une brigade de jeunes délégués jeunesse en arrondissement, sous la responsabilité du conseiller Chitilian, présents dans les différents milieux, permettrait d'uniformiser la culture jeunesse entre les 19 arrondissements.

Ras-le-bol de la bureaucratie

M. Steve Demers croit que les changements ne se font pas dans l'ordre et dans la facilité. Il dit qu'on a la chance d'être dans un pays où on ne risque que la critique pour ce qu'on a le courage de faire comme action. Il y a des pays où on risque la mort. Il est d'avis que les élus doivent agir dans leur milieu au risque de se soumettre à la critique. Il mentionne également que ce sont les personnes qui osent le changement qui récoltent les honneurs, alors que les gens qui ne font que critiquer ne récoltent rien. Il croit en la possibilité de créer du changement et pense que les élus peuvent faire le lien entre les citoyens et les fonctionnaires et qu'ils ont le devoir de le faire.

En résumé, les participants à cette troisième séance publique souhaitent que l'administration leur expose des enjeux municipaux d'intérêt. Ils sont d'avis que pour être plus intéressés à exercer une participation citoyenne, il serait pertinent que la Ville les informe et qu'elle fasse la promotion du suivi des recommandations; ils sont intéressés à prendre connaissance des résultats des différentes participations citoyennes passées. Ils croient que la Ville doit travailler à rejoindre les jeunes là où ils se trouvent (agoras d'école secondaire, lieux de loisirs et camps de jour). Ils sont d'avis que Montréal doit développer une image de marque afin de faire naître un réel sentiment d'appartenance chez sa population et ils invitent la Ville à oser innover. Ils sont favorable à la diffusion de l'information via les médias sociaux et les sites communautaires (*Craig's list* et *kijiji*) et ils souhaitent avoir plus facilement accès à l'information jeunesse à partir d'un portail jeunesse revu et corrigé sur le modèle du portail jeunesse du SPVM. Ils souhaitent, à l'instar des participants aux deux premières séances, que les élus se rapprochent davantage d'eux et que la Ville leur renvoie une image positive de la Ville et des élus via les médias (journaux et télévision). L'idée de nommer des délégués jeunesse en arrondissement afin de faire le lien avec le conseiller associé à la jeunesse a semblé plaire à plus d'un participant. Une fois de plus, le besoin pour les jeunes de recevoir une éducation citoyenne est clairement

ressorti comme l'un des principaux enjeux de la participation des jeunes. Les jeunes ont également exprimé un ras-le-bol de la bureaucratie : ils souhaitent voir l'administration passer à l'action rapidement.

11. Ajournement de la séance

Le président, M. Jean-Marc Gibeau, remercie les jeunes pour leur participation. Il remercie également M. Jonathan Lesage, le président du CjM. En terminant, il remercie les membres et les représentants du CjM en présence ainsi que les commissaires.

À 21 h 20, M. Gibeau rappelle les dates des prochaines séances publiques avant de procéder à l'ajournement de l'assemblée. Sur une proposition de M. Blackhurst, appuyée par Mme Michelle Zammit, la séance est ajournée au mercredi 20 octobre prochain à 19 h 00.

Séance du jeudi 20 octobre 2010, 19 h 00

Le 6767, Centre de ressources communautaires de Côte-des-Neiges
6767, Chemin de la Côte-des-Neiges, rez-de-chaussée

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

M. Jean-Marc Gibeau, président
Arrondissement de Montréal-Nord

M. Étienne Brunet, vice-président
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

M. Harout Chitilian
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

M. Maurice Cohen
Arrondissement de Saint-Laurent

Mme Huguette Roy
Arrondissement du Sud-Ouest

M. Richard Ryan
Arrondissement du Plateau Mont-Royal

COMMISSAIRES ABSENTS :

M. Ross Blackhurst
Arrondissement de LaSalle

Mme Michelle Zammit
Arrondissement d'Anjou

COLLABORATEURS PRÉSENTS :

M. Jonathan Lesage, président du Conseil jeunesse de Montréal (CjM), accompagné de M. David Côté, vice-président du CjM; de Mme Geneviève Cardère, de M. Julien Trépanier-Jobin, de Mme Christina Gyane, de Mme Jessy Thermil et de M. Michael Wiseman, membres du CjM, ainsi que de M. Martin Crépeau, coordonnateur du CjM.

ASSISTANCE : 20 personnes

12. Ouverture de la séance

À 19 h 15, le président, M. Jean-Marc Gibeau, ouvre la séance ajournée le 14 octobre dernier à 21 h 20. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle et invite les commissaires à se présenter. Par la suite, il se présente à l'assemblée et décrit brièvement le mandat et le fonctionnement de la *Commission sur les services aux citoyens*.

13. Les communications entre la Ville et les jeunes : *Information, services et participation citoyenne*

Le président expose le thème de la consultation et effectue sa mise en contexte. Il indique qu'il s'agit de la quatrième et dernière séance de consultation publique à se tenir sur le sujet de la communication entre la Ville et les jeunes, puis il invite les participants à laisser leurs coordonnées à la table d'accueil afin que la commission puisse leur transmettre les suites de la consultation. Avant de passer la parole au président du CjM, M. Jonathan Lesage, M. Gibeau effectue un retour sur les propos tenus par les jeunes lors de la première séance publique tenue dans le cadre de cette consultation.

M. Lesage présente le CjM, son fonctionnement et ses objectifs. Il invite par la suite les participants à prendre connaissance de chacune des quatre principales questions posées aux jeunes dans le cadre de la présente consultation publique.

Lors de cette quatrième et dernière séance, les participants ont fait plusieurs interventions. Bon nombre d'éléments soulevés lors des trois premières séances ont été évoqués. Cette séance publique, à l'instar des trois premières, s'est déroulée à la manière d'un échange. Les questions soumises à la consultation ont été présentées et les jeunes ont été invités à s'exprimer. Le président du CjM a animé l'échange.

Éducation à la citoyenneté

M. Eduardo Perez, Jeune conseil de Montréal

M. Simon St-Georges, étudiant à l'Université McGill, maire du Jeune conseil de Montréal

M. St-Gorges est d'avis que les jeunes se perdent à travers les différentes structures municipales. Il questionne l'existence d'une source d'information accessible et souhaite que plus de publicité soit faite sur la Ville et ses services. Quant à M. Perez, il croit que les jeunes doivent être informés de la structure, plutôt complexe, de la Ville mais de la façon la plus simple et accessible possible. Il faut simplement éduquer les jeunes sur la pertinence de la participation citoyenne en illustrant les liens qui existent entre eux et la Ville.

Rejoindre les jeunes efficacement pour les informer

M. Guillaume Blouin-Beaudoin, ancien participant au Jeune conseil

M. Patrice César, jeune conseil, coordonnateur de la table jeunesse de CDN

Mme Mélanie Gélinas, travailleuse communautaire, Bureau de consultation jeunesse (BCJ)

M. Jean-Sébastien Dufresne, Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM)

Mme Alanah Heffez, étudiante à la maîtrise en éducation à l'UQAM et coordonatrice de Fusion jeunesse

M. Blouin-Beaudoin explique la démarche qu'il a menée en 2008 afin que les calendriers des commissions soient publicisés sur la voie publique (sur les colonnes Morris et dans les abribus). Il est toujours d'avis que ce mode d'information est le plus approprié pour atteindre le plus grand nombre de citoyens. Il ne croit pas que l'utilisation du Web 2.0 soit la solution puisque, d'une part, l'accès à l'information nécessite une volonté ainsi qu'une action de la part du récepteur et que, d'autre part, ce ne sont pas tous les citoyens qui ont accès à Internet.

M. Dufresne constate que les groupes de jeunes marginalisés ne croient pas en la portée de potentielles représentations sur les décideurs de la Ville. Par ailleurs, il est d'avis que si les organismes jeunesse comme le FJÎM, le CjM, le Bureau de consultation jeunesse ou encore les tables de concertation jeunesse relayaient l'information de la Ville vers ses groupes plus marginalisés, la réception de l'information serait plus efficace. En ce qui a trait au médium, les jeunes pensent que le référencement via les médias sociaux et les supports physiques doivent aller de paire.

Mme Heffez considère que les jeunes sont en communication avec la Ville à travers les lieux qu'ils fréquentent et les activités qu'ils font. Elle croit que le rôle de la Ville n'est pas nécessairement de se faire connaître, mais plutôt d'apprendre à connaître les besoins des jeunes afin de mieux pouvoir y répondre et ainsi être en communication avec les jeunes à travers les lieux et les activités qu'elle met en place pour eux.

M. César relate son expérience de travail qui consiste précisément à aller chercher des jeunes. Il explique une démarche qui a consisté à aller dans les écoles secondaires rencontrer les jeunes. En un an, ils ont réussi à intéresser 30 jeunes, répartis dans cinq écoles qu'ils ont formés, informés et impliqués dans la communauté. Actuellement, cinq ans plus tard, ils en sont à 200 participants, et ce grâce au bouche à oreille et avec le travail d'une équipe de permanents. À son avis, les clubs de débats dans les écoles, les activités de mise en scène et la propagation de la nouvelles sont autant d'éléments qui ont su montrer de bons résultats en matière de participation. Il est également d'avis que les consultations publiques futures qui s'adressent aux jeunes devraient se tenir dans les lieux mêmes où ils se trouvent et aux heures auxquelles ils s'y trouvent.

Mme Mélanie Gélinas insiste sur le fait qu'il faut simplifier le propos et relâcher le protocole pour intéresser les jeunes plus marginalisés et qu'il faut aller les rencontrer là où ils se trouvent. Les jeunes marginalisés ont des préoccupations qui sont davantage axées sur

leurs besoins primaires. Elle explique que le BCJ fait beaucoup d'éducation à la participation citoyenne et que de promotion de l'implication bénévole et décrit le projet de forum citoyen « *À qui de droit* », qui vise à permettre aux jeunes de dénoncer des inégalités.

Des projets jeunesse soutenus par la Ville

Mme Geneviève Gardère, membre du conseil jeunesse

Mme Cardère décrit les initiatives très intéressantes des Villes de Paris et de Lyon avec leurs projets s'adressant aux jeunes : « jeune talent », « jeune solidaire » et « jeune aventure ». Il s'agit d'une contribution municipale concrète à des projets initiés par des jeunes. On retrouve les informations relatives à ces programmes dans la rubrique « s'engager » sur le portail jeunesse de ces villes. M. Dufresne donne l'exemple du fonds communautaire *Aviva* dans le cadre duquel les jeunes peuvent proposer des projets sur lesquels les gens sont appelés à voter. La Ville pourrait implanter ce genre de micro projet jeunesse qui pourrait opérer sur ce même modèle en y incluant de l'information sur la Ville.

Apport des jeunes à la Ville et accès aux services

Mme Alanah Heffez, étudiante à la maîtrise en éducation à l'UQAM et coordonatrice de Fusion jeunesse

Mme Marie-Charles Boivin, coordonatrice de la table jeunesse de NDG

Mme Marie-Charles Boivin déplore le peu d'espace disponible pour communiquer et le peu d'écoute de la Ville à l'égard des jeunes. Elle note l'absence de suivis. Elle décrit le projet « Jeune leader NDG » qui vise la formation des jeunes, le débat d'idée et l'élaboration d'un projet jeunesse dans la communauté. Elle note également l'absence des élus des divers événements jeunesse. Elle considère qu'il est difficile d'aller chercher l'opinion des 12-18 ans, même en situation de face à face. Ils ne sont pas enclins à s'exprimer. Selon elle, il est de la responsabilité de la Ville de sortir et d'offrir des activités participatives aux jeunes en fonction de leurs intérêts qui portent principalement sur les espaces publics, les activités de sports et de loisirs ainsi que l'aménagement des parcs et des terrains sportifs. Elle termine en précisant que le coût des services est un réel obstacle à l'accessibilité.

Alanah Heffez, quant à elle, suggère des partenariats qui permettraient aux jeunes de rendre utiles leurs travaux universitaires en les faisant porter sur de réels projets de la Ville, dans le cadre de stages par exemple.

Hyper sexualisation des jeunes

Mme Nathalie James, travailleuse sociale et relationniste

Mme James veut savoir si des initiatives ont été entreprises par la Ville en matière d'hyper sexualisation des jeunes. Elle mentionne avoir pris connaissance des règlements, mais ne sait pas à qui s'adresser pour connaître les programmes existants. M. Brunet explique que la Ville soutient financièrement les organismes jeunesse qui travaillent avec diverses clientèles et suggère de lui transmettre l'information ultérieurement.

M. Patrice César explique que l'organisme *Sécurité NDG* offre des ateliers portant sur le thème de l'hyper sexualisation des jeunes dans les écoles. De façon générale, il croit qu'il n'en tient qu'à l'Administration de déterminer la manière dont elle souhaite faire connaître les services de la Ville et il ajoute qu'elle a la possibilité de le faire via les nombreux organismes qu'elle finance.

Aller vers les jeunes, là où ils se trouvent

Me Jamil Chammas, 26 ans, avocat

Me Julie Maronani, avocate

Mme Lisa Middlemiss, étudiante McGill

Mme Mélanie Pouliot, chargée de projet au Forum jeunesse de l'Île de Montréal

Mme Lisa Middlemiss est d'avis que malgré le fait que l'information diffusée de façon électronique soit plus accessible aux jeunes, les jeunes doivent être approchés et informés parce que même des jeunes très impliqués dans leur université ignorent qu'il y a une administration municipale.

Mme Pouliot est persuadée que les jeunes sont engagés, mais sous des formes non-traditionnelles. Elle note le manque de modèles pour les jeunes. Elle observe qu'ils sont engagés ailleurs, qu'ils participent à des actions citoyennes ponctuelles. Par ailleurs, elle constate qu'il n'y a pas de lien entre les jeunes et les décideurs. Selon elle, il s'agit d'une problématique liée à l'éducation démocratique, qui devrait débiter dès l'école primaire. Elle insiste sur le fait que l'intérêt des jeunes pour la participation citoyenne doit être travaillé en amont et que ce travail est préalable à la diffusion de l'information en provenance de la Ville destinée aux jeunes.

Me Chammas se dit en accord avec le grand nombre de bonnes idées qui sont ressorties. Il est également d'avis que les jeunes sont en communication avec la Ville tous les jours, mais qu'ils n'y sont pas sensibilisés. Il faut aller les chercher là où ils sont déjà.

Me Maronani considère que, au-delà d'un portail jeunesse et de l'utilisation des médias sociaux, il doit y avoir une stratégie globale de la Ville pour aller rejoindre tous les jeunes, pas seulement ceux qui sont politisés.

Le suivi des recommandations

Jean-Sébastien Dufresne, Président du Forum jeunesse de l'Île de Montréal

Au sens de M. Dufresne, l'un des éléments qui peut assurément favoriser la participation demeure le suivi des recommandations des commissions permanentes.

Démocratie participative et politique jeunesse

M. Guillaume Blouin-Beaudoin, citoyen

M. Eduardo Perez, Membre du Jeune conseil de Montréal

En terminant, M. Blouin-Beaudoin insiste sur l'importance de faire connaître l'aspect structurel des choses et de passer à une démocratie participative. Les citoyens doivent savoir qu'ils ont la possibilité de faire des propositions pour lesquelles un chemin législatif est prévu. Il ajoute que les conseillers municipaux ont la responsabilité de recevoir ces propositions citoyennes. Il considère révolu le temps où les citoyens étaient perçus comme des gens qui ne sont là que pour se lamenter. Il conclut en mentionnant que les citoyens sont là pour travailler à l'amélioration de la Ville et que la Ville doit leur indiquer clairement la procédure de participation.

M. Eduardo Perez explique que si les jeunes ne votent pas en grand nombre et qu'ils ne participent pas assez, c'est parce qu'une transformation de la démocratie serait en cours. Il observe que la démocratie est en changement et suggère de prendre conscience que notre perception de l'exercice de la participation citoyenne doit changer. Il demande ce que fait la Ville pour les jeunes entrepreneurs et dit qu'on ne le sait pas. Il termine en insistant sur l'importance pour la Ville de créer une politique jeunesse et il déplore la bureaucratie omniprésente.

En somme, la nécessité d'offrir une éducation à la citoyenneté aux jeunes est, sans contredit, l'élément ayant fait l'objet du plus grand nombre d'interventions. À cet effet, les participants suggèrent que la Ville permette aux nombreux organismes jeunesse qui œuvrent en ce sens et dont elle finance certaines activités d'intensifier leurs actions. On demande d'impliquer davantage les jeunes en leur réservant un siège aux différents comités et conseils décisionnels dont les enjeux ne sont pas nécessairement liés à la jeunesse, notamment en ce qui concerne l'aménagement du territoire et des lieux qu'ils fréquentent. Les jeunes ont réclamé que la Ville se dote d'une politique jeunesse. On demande également que la diffusion de l'information qui concerne les consultations soit diffusée afin d'être accessible au plus grand nombre (colonnes Morris et abribus). Le web 2.0 ne serait pas la panacée selon plusieurs. On demande à la Ville d'aller vers une démocratie participative par opposition à la démocratie électorale qui ne semble plus avoir la cote.

14. Ajournement de la séance

Le président, M. Jean-Marc Gibeau, remercie les jeunes pour leur participation. Il remercie également M. Jonathan Lesage, le président du CjM. En terminant, il remercie les membres et les représentants du CjM en présence ainsi que les commissaires. Il rappelle qu'une séance publique réservée à l'adoption des recommandations de la commission est prévue le 11 novembre prochain à 18 h 30 au même endroit.

À 21 h 15, Sur une proposition de M. Cohen, appuyée par M. Ryan, la séance est levée.

ADOPTÉ LE : 11 NOVEMBRE 2010

« ORIGINAL SIGNÉ »

Jean-Marc Gibeau
Président

« ORIGINAL SIGNÉ »

Linda Lajeunesse
Secrétaire recherchiste